

## Communiqué

### **La Communauté métropolitaine de Québec rend public son *Bilan 2007* du *Plan de gestion des matières résiduelles***

(Québec, le 4 novembre 2008) – La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) est heureuse d'annoncer qu'en moins de trois ans, le taux de diversion des matières résiduelles provenant des 27 municipalités de la Rive-Nord de son territoire est passé de 22 % à 43 %. Entre 2005 et 2007, les matières ainsi détournées de l'enfouissement et de l'incinération sont passées de 60 221 à 111 243 tonnes, une augmentation de 85 % en deux ans. Ces données sont issues du *Bilan 2007* du *Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)* de la *Communauté métropolitaine de Québec Rive-Nord* que cette dernière vient de rendre public.

Toujours au cours de la période 2005-2007, la quantité de matières éliminées (enfouies ou incinérées) diminuait de 1,3 % alors que les matières résiduelles gérées par les municipalités du territoire faisaient un bond de 23 % pour passer de 210 145 à 259 239 tonnes, une conséquence directe de l'importante période de croissance économique vécue par la région métropolitaine de Québec. Parallèlement, les améliorations apportées à la collecte sélective entraînaient une augmentation de 84 % des quantités de matières recyclées entre 2002 et 2007 alors que l'implantation ou la modernisation des écocentres permettait de quadrupler la quantité d'encombrants valorisés.

« Il s'agit là du résultat des efforts concertés de la CMQ, qui a su bâtir un *Plan de gestion des matières résiduelles* à la mesure des défis que nous avons à affronter, des municipalités du territoire qui ont investi temps et argent pour mettre sur pied une série de nouveaux services et des citoyens qui, de leur côté, ont compris que certaines de leurs habitudes devaient changer. N'est-ce pas là une autre démonstration de l'utilité de penser globalement et d'agir localement », de dire monsieur Raymond Dion, vice-président de la commission Environnement de la CMQ.

La Communauté métropolitaine de Québec croit néanmoins que des efforts additionnels devront être consentis, particulièrement dans le domaine de la mise en valeur des matières organiques, lesquelles représentent plus de 40 % des matières résiduelles totales. « Pour ce faire, les municipalités devront obligatoirement avoir accès à des revenus supplémentaires provenant des autres gouvernements », d'ajouter monsieur Dion.

En 2007, les coûts nets de gestion des matières résiduelles à la charge des municipalités du territoire de la CMQ Rive-Nord se sont élevés à 38,9 millions de dollars, une augmentation de 5,3 millions de dollars (15,7 %) par rapport à 2002. Au cours des prochaines années, avec la mise en place des mesures prévues au PGMR pour la valorisation des matières organiques, ces coûts annuels pourraient atteindre 47 millions de dollars, ce qui signifierait une augmentation de 40 % des coûts imputés aux municipalités en seulement cinq ans.

Rappelons que la *Plan de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec Rive-Nord* a été adopté en décembre 2004 par les élus municipaux du territoire. Il est entré en vigueur en avril 2005 suite à son approbation par le gouvernement du Québec. Le *Bilan 2007* est disponible sur le site [www.reduiremesdechets.com](http://www.reduiremesdechets.com).

- 30 -

Source : Benoît Massicotte  
Coordonnateur aux communications et aux consultations  
641-6250, poste 1210